



**Faites la fête comme chez vous !**

### Charte de la salle

Location de la salle : Montant minimal 250.- (à savoir, 100.- pour la location de la salle et les 150 premiers francs de vin.)

Seul le vin acheté au domaine des Chantailles peut être consommé.

Il est possible d'utiliser la machine à café : 75 cts la capsule, y compris le sucre.

Le produit pour le lave-vaisselle est fourni (programme numéro 3 uniquement).

Location du gril (charbon non fourni) : 15.- Il sera rendu propre (cendres dans poubelle métallique)

Location du four à raclette (gaz fourni) : 15.- Il sera rendu propre

Prise de la salle, sauf arrangement particulier, dès 13h pour le soir ou 10h pour midi.

Terrasse « ouest » et couvert « est » à disposition

Nombre de places à l'intérieur : maximum 45

Parking : dans les cours à disposition, parcage le long des chemins autorisé une fois les cours complètes.

#### **Attention !**

**Interdiction d'aller dans les locaux privés, sur la terrasse sud (privée) ou sous le couvert à machines**

**Interdiction d'aller dans les vignes.**

Les bouteilles vides seront mises dans la caisse plastique prévue à cet effet.

Trier les déchets : PET, le verre et les sacs poubelle officiels. Les autres déchets sont débarrassés par vos soins.

Les linges à vaisselle ne sont pas fournis.

Les sacs poubelle ne sont pas fournis ou alors contre paiement.

Musique : à 22h30 le volume de la musique sera considérablement réduit car des enfants dorment au-dessus de la salle.

**A la fin de la manifestation, le lendemain à 10h (sauf autres dispositions):**

- Les décorations seront décrochées à l'intérieur et à l'extérieur.
- Tables nettoyées remises en place
- Chaises sur les tables, coup de balai au sol (balai à côté de l'armoire à vin)
- Bloc cuisine rangé et nettoyé, vaisselle et ustensiles également
- WC propres et poubelle vidée
- Le dernier lave-vaisselle sera vidé et rangé selon arrangement.

Pour d'autres demandes ou dispositions non réglées par cette charte, merci de nous en faire part le plus tôt possible.

Le non-respect de cette charte peut entraîner des frais supplémentaires qui vous seront facturés en plus des prestations ou fournitures convenues.

Date :

Signature